



# Cnv' info sept 2015

## BIENVENUE,

Le CNVAUROUX de nouveau à votre service après 9 ans d'absence

Le Comité directeur est heureux de vous accueillir au sein des espaces aquatique et forme des vauroux.

Sachez que nous rouvrons nos activités à minima compte tenu des conditions dans lesquelles notre association peut fonctionner. En effet si par le passé les lignes d'eau, le salaire d'un entraîneur à plein temps, une partie des frais de déplacement, étaient pris en charge par la collectivité, il en est autrement aujourd'hui. En effet, celui-ci est géré par une société privée. De ce fait à la date d'aujourd'hui nous devons payer l'occupation des lignes d'eau.

En conclusion aucune subvention d'aide, aujourd'hui, ne nous a été notifiée par la collectivité. Ce retard nous a pénalisé dans la mise en place d'information.

Nous allons malgré tout essayé de satisfaire nos adhérents dans la mesure de nos moyens.

Les entraîneurs recrutés sont parties prenantes de notre association et nous pouvons remercier la Sté Récréa

pour nous avoir facilité cette mise en place.

Afin de mieux nous connaître nous vous invitons à consulter notre site internet : [cnvauroux.fr](http://cnvauroux.fr)

\*\_\*\_\*

Pour toute demande d'information :

- Permanence au local club le mercredi de 16h à 19h ;
- Une adresse mail [cnvauroux@orange.fr](mailto:cnvauroux@orange.fr) ou par l'intermédiaire de notre site web.

\*\_\*\_\*

## TOUS A L'EAU

Nous vous invitons à porter à connaissance de ce

renouveau autour de vous afin de montrer que notre existence est possible. Notre association se veut être un club de proximité et formateur pour nos jeunes et moins jeunes.

C'est un défi que nous voulons relever avec vous.

Le comité directeur,



## FONCTIONNEMENT

### Accès bassin :

**Le Syndicat Intercommunal des villes de Lucé et Mainvilliers par l'intermédiaire de la Sté Récréa nous accueille dans ses locaux, c'est pourquoi nous nous devons de le respecter.**

L'entrée aux vestiaires se fait par l'entrée des vestiaires collectifs uniquement. Chaque Membre est tenu de retirer ses chaussures avant de pénétrer dans les vestiaires. Des casiers sont à disposition pour éviter tous problèmes de vols et de dégradations.

L'accès au bassin se fait sous la demande de l'entraîneur **5 min avant le cours.**

Celui-ci ira chercher les enfants aux portes d'entrées collectives. Les adhérents doivent impérativement quitté le bassin à la fin de leurs cours.

Lorsque des mineurs sont inscrits, les parents doivent s'assurer que l'activité a bien lieu et que l'enfant est bien monté au bord du bassin.

### Comportement :

La politesse et la courtoisie sont de rigueur entre les adhérents, envers les entraîneurs et le personnel de Récréa.

Les entraînements ne sont pas des récréations mais des séances de travail. C'est pourquoi le respect est indispensable. Tout chahut ou débordement sera sanctionné.

Si un comportement irrespectueux devait amener une exclusion définitive, aucun remboursement ne pourra être demandé.

### Tenue et matériel :

Conformément au règlement intérieur de la piscine, à l'entraînement comme en compétition, le port du short ou du bermuda est interdit. Seul le maillot de bain est autorisé.

Le passage sous la douche est obligatoire, à l'entrée du bassin.

Pour tous, les lunettes de natation sont recommandées et le bonnet de bain est obligatoire.

La sté RECREA met à disposition des installations et du matériel divers. Au début de chaque séance d'entraînement la prise du matériel est à la charge des adhérents. Il en est de même du rangement de ce matériel à la fin des entraînements dans le cas où celui-ci serait mis à disposition. Il est souhaitable que chaque nageur possède son matériel.